

Isère : les habitants de Gresse-en-Vercors disent "oui" aux canons à neige... par référendum

A Gresse-en-Vercors, petite station de l'Isère située à 1250 mètres d'altitude, il y aura bien 9 nouveaux canons à neige. La décision faisait débat dans la commune depuis des mois, un référendum organisé ce dimanche 9 mai, a permis de trancher.

Publié le 10/05/2021 à 12h03

Mis à jour le 10/05/2021 à 12h49



Les Gressois se sont déplacés en masse pour aller voter au référendum • © France 3 Alpes

Isère



accueil



fil info



direct tv



replay



menu

Un scrutin inédit s'est déroulé ce dimanche dans la petite station de **Gresse-en-Vercors**, en Isère. Les électeurs étaient appelés à voter lors d'**un référendum local décisionnel**. Un dispositif prévu par la réforme constitutionnelle de 2003 mais peu utilisé. Ils devaient se prononcer pour ou contre l'ajout de plusieurs canons à neige sur le domaine skiable. Et ils ont tranché. C'est le OUI qui l'emporte à 193 voix contre 114.

Un vote massif

Un taux de participation de plus de 80%. On peut dire que les Gressois s'impliquent dans les décisions de la commune. Et le OUI l'emporte largement avec près de 63% des suffrages exprimés. 9 canons à neige seront donc disposés en haut du domaine skiable pour compléter un parc existant de 41 enneigeurs. Un équipement indispensable selon Patricia Grillet du **Collectif Vercors Trièves pour la promotion et la défense des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors** "*ils vont sécuriser notre domaine skiable sur une partie, qui on l'a vu ces dernières années, est souvent difficile à ouvrir*".

À ce sujet, la rédaction vous recommande

- [Climat : les Alpes ont perdu près d'un mois d'enneigement depuis 50 ans](#)

Les défenseurs du ski ont gagné

La question divisait la population depuis plusieurs mois. Les uns invoquant la survie économique de la station, les autres dénonçant un modèle économique dépassé. Le maire SE de la station-village voulait lui-même renoncer à l'investissement décidé par l'ancienne municipalité. Mais face au débat, Jean-Marc Bellot et son conseil municipal ne se voyaient pas "*prendre une décision qui allait engager l'avenir des 400 habitants permanents de Gresse-en-Vercors*." Un référendum a donc été organisé et "*le résultat a valeur de décision du conseil municipal*", précise le maire, il ne s'agit pas un référendum consultatif mais bien décisionnel



accueil



fil info



direct tv



replay



menu

Il y aura donc bientôt 9 nouveaux canons à neige sur le domaine de la commune. Mais, si les habitants du village se sont déchirés de longs mois sur cette question, les deux camps s'accordent sur un point : la nécessité de diversifier les activités hiver comme été.

Anne Hédiard

Poursuivre votre lecture sur ces sujets

[élections](#)[stations de ski](#)[économie](#)[tourisme](#)[politique](#)[insolite](#)

Isère, toute l'actualité

- Isère : un homme de 59 ans parti en quad porté disparu à Frontonas, un appel à témoins est lancé
- VIDEO.A Grenoble, la Marche pour le climat réunit 2000 personnes et se veut plus politique
- Football, Ligue 2: Le GF38 arrache un match nul 1 but à 1 face à Auxerre

Les articles les plus lus

- 1 DIRECT. Procès Lelandais : après ses aveux dans l'affaire Maëlys, "son monde s'est écroulé", estime une psychiatre
- 2 Patrimoine ferroviaire de l'Ain : fin du voyage pour les Vélos Rails du Bugey

[accueil](#)[fil info](#)[direct tv](#)[replay](#)[menu](#)